



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

MASTER DROIT PRIVÉ PARCOURS INGÉNIERIE CONTRACTUELLE

2025 / 2026

Direction : Jean-Jacques ANSAULT , Jean-Sébastien BORGHETTI

Masters en Droit - Droit

Diplôme délivré :
Master

Durée des études :
2 ans

Modalités d'enseignement :
Formation initiale

► PRÉSENTATION

Ce master vise à procurer aux étudiants une maîtrise complète du processus contractuel en droit civil et en droit des affaires, afin de les préparer à une pratique professionnelle de haut niveau comme avocat ou en entreprise.

La formation, dispensée par des spécialistes reconnus, est axée sur le droit des contrats dans une perspective à la fois conceptuelle et pratique, en intégrant l'environnement juridique et technologique ainsi que la dimension internationale dans lesquels se déploie le contrat aujourd'hui.

La formation inclut des enseignements en anglais et un stage obligatoire

► ADMISSIONS

POUR L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2025-2026 :

Accès bac+3 : [Capacités d'accueil et modalités d'accès](#)

Attendus

Le Master Droit privé économique est offert aux étudiants titulaires d'une licence de droit privé désireux de s'orienter vers les métiers liés au droit de l'entreprise dans toute sa diversité.

Au-delà de capacités de réflexion et raisonnement attendues de tout juriste, il suppose de solides bases dans différentes matières du droit civil – en particulier en droit des obligations – mais aussi en droit des affaires et en droit social.

Critères généraux d'examen des candidatures

L'admission au parcours se trouve essentiellement subordonnée au niveau des résultats académiques, lesquels doivent témoigner d'une bonne maîtrise des disciplines de droit privé.

La justification de stages et d'expériences professionnelles est appréciée.

MISSION ORIENTATION EMPLOI

Université Paris-Panthéon-Assas, Centre Assas, 92 rue d'Assas, 75006 PARIS - Tél. +33 (0)1 44 41 58 75 - cio@u-paris2.fr
Informations susceptibles d'être modifiées par les conseils de l'université



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

Modalités d'examen des candidatures

Les candidatures font l'objet d'un examen sur dossier ; un entretien peut être organisé.

► PARCOURS

[Master Droit des assurances parcours Assurances](#)
[Master Droit du numérique](#)
[Master Droit du numérique Parcours Droit des médias](#)
[Master Droit privé Parcours Contentieux international privé](#)
[Master Droit privé Parcours Droit des personnes et des familles](#)
[Master Droit privé parcours Droit privé général](#)
[Master Droit privé parcours Histoire du droit](#)
[Master Droit privé Parcours Ingénierie contractuelle](#)
[Master Droit public parcours Histoire du droit](#)

► ORGANISATION

► PROGRAMME

Programme 2025-2026

Texte de référence :

*Le Règlement des études de Master s'applique à tous les diplômes de Master.
Cependant, les règles spécifiques énoncées dans la maquette prévalent sur ce règlement général.*

1^{ère} Année (60 [Ects](#))

Semestre 1 (30 [ECTS](#))

UEF1 (coefficient 2 - 20 [ECTS](#))

2 matières obligatoires :

- > Droit des sûretés
- > Procédure civile (arbitrage, modes amiables, procédure civile spéciale)

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

UEC1 (coefficient 1 - 10 [ECTS](#))

3 matières obligatoires :

- > Droit des régimes matrimoniaux
- > Droit des entreprises en difficulté
- > Protection des données à caractère personnel

MISSION ORIENTATION EMPLOI

Université Paris-Panthéon-Assas, Centre Assas, 92 rue d'Assas, 75006 PARIS - Tél. +33 (0)1 44 41 58 75 - cio@u-paris2.fr
Informations susceptibles d'être modifiées par les conseils de l'université



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

1 matière au choix :

- > Procédures civiles d'exécution
- > Droit international privé 1
- > Droit du contrat de travail
- > Droit de la concurrence
- > Droit des assurances

Chaque matière se compose de 36h de CM, à l'exception de la matière « Protection des données à caractère personnel » qui se compose de 24h de CM.

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :

- > Anglais

La matière se compose de 18h TD.

Le TD est évalué par un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1) et un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

Semestre 2 (30 ECTS)

UEF2 (coefficient 2 - 20 ECTS)

1 matière obligatoire :

- > Droit du financement de l'entreprise

1 matière au choix :

- > Droit des successions et libéralités
- > Droit du commerce international
- > Droit pénal des affaires

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

UEC2 (coefficient 1 - 10 ECTS)

3 matières obligatoires (non choisie en UEF) :

- > Droit des successions et libéralités
- > Droit du commerce international
- > Droit pénal des affaires
- > Pratiques déloyales de concurrence

1 matière au choix :

- > Droit des contrats publics
- > Droit international privé 2



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

- > Droit de la propriété intellectuelle
- > Droit européen des affaires
- > Droit du contentieux international
- > Droit des transports terrestres et aériens
- > Droit de la construction
- > Comptabilité des sociétés

Chaque matière se compose de 36h de CM.

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :

- > Anglais

La matière se compose de 18h TD.

Le TD est évalué par un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1) et un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

Règles spécifiques

Les étudiants ne peuvent pas choisir au second semestre l'Unité d'expérience professionnelle (UEP).

2^Ème Année (60 [Ects](#))

Matières fondamentales (séminaires annuels)

- > Contrats de la vie économique [et du financement de l'activité] (50 heures) – 10 [ECTS](#)
- > Technique contractuelle (50 heures) – 10 [ECTS](#)

Chaque matière est évaluée :

- > soit par un écrit de 5h, notée sur 20 (coefficient 2), organisée à l'issue du second semestre ;
- > soit deux écrits de 3h, notée sur 20 (coefficient 1), à l'issue de chacun des semestres.

Matières complémentaires (cours ou séminaires)

- > Responsabilités de l'entreprise (50 heures) – 10 [ECTS](#)
- > Contract Management (25 heures) – 5 [ECTS](#)
- > Droit de la consommation (25 heures) – 5 [ECTS](#)
- > International Contractual Practice (25 heures) – 5 [ECTS](#)
- > Services numériques (15 heures) – 3 [ECTS](#)
- > Conférences (professeurs invités) (10 heures) – 2 [ECTS](#)

Chacune matière est évaluée par un oral ou un écrite de 2h maximum, noté sur 20 (coefficient 2).

L'épreuve est organisée au cours de la session d'examen qui clôt le semestre au cours duquel la matière a été enseignée. Dans le cas où une matière est enseignée sur deux semestres, elle peut donner lieu à deux épreuves distinctes, notée chacune sur 20 (coefficient 1), organisées respectivement au cours du 1er et du second semestres.

Les conférences ne sont pas évaluées.



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

Stage (2 mois) - 10 ECTS

Le stage fait l'objet d'un rapport donnant lieu à une soutenance, noté sur 20 (coefficient 2).

Règles spécifiques

Liste des matières mutualisée :

- > Droit de la consommation (mutualisé avec le [M2](#) DPG)
- > International Contractual Practice [en anglais] (mutualisé avec le futur [M2](#) « doubles diplômes internationaux »)

► DÉBOUCHÉS

Avocats et toutes professions juridiques avec orientation internationale, cadres d'entreprises à vocation internationale.

► CONTACT

Responsables

- > [Jean-Jacques ANSAULT](#)
- > [Jean-Sébastien BORGHETTI](#)

Scolarité de Master

► PLUS D'INFORMATIONS

<https://congres-aidp.assas-universite.fr/fr/formations/offre-de-formation/master-droit-prive-parcours-ingenierie-contractuelle>